Code du travail > Partie réglementaire > Partie VIII : Contrôle de l'application de la législation du travail

Livre Ier : Inspection du travail > Titre Ier : Compétences et moyens d'intervention > Chapitre Ier : Répartition des compétences entre les différents départements ministériels > Section 2 : Inspection du travail dans les mines et carrières > Article R8111-8 du code du travail